

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 498 rapportant l'arrêté n° 425 du 23 juin 1941 nonu- mant M. Sauphanor, président du tribunal.

n° 498

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
28 juillet 1941

Numéro JO  
n° 536 du 31/07/1941

Date du numéro  
31 juillet 1941

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 425, du 23 juin 1941, nommant M. Sauphanor président du Tribunal de 1<sup>er</sup> instance de Djibouti par intérim, en remplacement de M. Corre, hospitalisé

Sur la proposition de M. le Chef du Service judiciaire par intérim,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est et demeure rapporté l'arrêté n° 125 du 23 juin 1911 susvisé.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**